



# insieme-Genève

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes avec une déficience intellectuelle



*Avenir inclusif : journées d'action pour les droits des personnes handicapées.*

## La mobilité et les transports au quotidien

Les personnes en situation de handicap ont « le droit de vivre comme tout le monde » comme l'indique le slogan d'« Avenir inclusif » mis en avant dans le cadre des journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées qui ont eu lieu du 15 mai au 15 juin. Pour participer activement à la vie de la cité et vivre des moments en famille ou avec leurs ami·es, les personnes doivent avoir accès à des moyens financiers suffisants et des transports leur permettant de se déplacer d'un endroit à un autre, comme tout le monde, rapidement, facilement, et à un prix abordable.

Une réflexion a été menée l'hiver dernier par le groupe « facturation insieme-Cerebral » sur le FDP - forfait pour dépenses personnelles - et les coûts des transports pour les personnes qui résident dans un EPH - établissement pour personnes handicapées. Il s'avère que leurs moyens financiers actuels ne sont pas suffisants pour faire face à toutes leurs dépenses. C'est pourquoi, nos associations demandent une augmentation du FDP avec une indexation au coût de la vie et un tarif pour les transports spécialisés individuels équivalent à celui des transports publics.

En lien spécifiquement avec les transports, lorsqu'une personne doit utiliser les transports individuels, chaque trajet nécessite d'avoir une organisation pointue en amont (une course se fait uniquement sur réservation en général au moins 24h à l'avance) et un financement assuré pour faire face au coût élevé de cette prestation. Si certains trajets sont pris en charge financièrement comme les rendez-vous médicaux ou thérapeutiques, de nombreux autres trajets ne le sont pas. Rendre visite à un parent, aller avec un ami·e au cinéma ou à un spectacle, aller faire des achats, peut coûter à la personne entre CHF 25.- et CHF 50.- par trajet effectué dans le canton de Genève. Une personne qui sort une fois par semaine dépense déjà entre CHF 200.- et CHF 400.- par mois tout en sachant que son FDP s'élève à CHF 450.- par mois. C'est pourquoi, les personnes concernées, leurs familles et nos associations demandent que tous les transports soient accessibles, comme pour tout citoyen, au même tarif que les transports publics.

Un accompagnement spécifique, avec du personnel formé ayant des connaissances tant au niveau des gestes techniques que des postures relationnelles, doit aussi être possible avec un transport individuel lorsqu'il est nécessaire.

Le modèle de « Mobilité pour tous », service d'accompagnement des personnes à mobilité réduite (sans fauteuil roulant), dans l'incapacité d'accéder de manière autonome au réseau TPG, devrait pouvoir être élargi au cas par cas.

En lien aussi avec le vieillissement de la population de manière générale, de nouveaux défis devront alors être relevés pour offrir le plus longtemps possible la liberté de choix, d'actions et de mobilité à tous les citoyens. Si nous souhaitons une réelle société inclusive, des engagements doivent être pris pour faciliter cette mobilité tout au long de la vie.



### CDPH, ART.20 Mobilité personnelle

Les États Parties prennent des mesures efficaces pour assurer la mobilité personnelle des personnes handicapées, dans la plus grande autonomie possible, y compris en :

- facilitant la mobilité personnelle des personnes handicapées selon les modalités et au moment que celles-ci choisissent, et à un coût abordable;
- facilitant l'accès des personnes handicapées à des aides à la mobilité, appareils et accessoires, technologies d'assistance, formes d'aide humaine ou animale et médiateurs de qualité, notamment en faisant en sorte que leur coût soit abordable;
- dispensant aux personnes handicapées et aux personnels spécialisés qui travaillent avec elles une formation aux techniques de mobilité;
- encourageant les organismes qui produisent des aides à la mobilité, des appareils et accessoires et des technologies d'assistance à prendre en compte tous les aspects de la mobilité des personnes handicapées.

## Assemblée Générale



Le mardi 30 avril 2024 s'est tenue la 66ème assemblée générale de notre association. Le comité d'insieme-Genève s'est officiellement constitué le 1er juin, lors de sa première séance et a nommé les membres du bureau : Monsieur Augusto Cosatti comme président, Madame Anne-Marie Oberson comme vice-présidente et Madame Marie-France Sarfati comme trésorière.

Le rapport annuel 2023 et les comptes ont été approuvés à l'unanimité par les membres actifs. En 2023, des efforts ont été déployés pour trouver des fonds supplémentaires, notamment pour les séjours de vacances qui représentent 70% des charges. Une collaboration avec une entreprise externe dans le domaine de la recherche de fonds a commencé en octobre.

Les événements marquants ont été repris et plus particulièrement : l'accueil des personnes avec des comportements défaits dans nos séjours, nos implications pour une meilleure qualité de vie des personnes concernées sur les sujets comme la formation initiale des professionnels, la mise en place d'un organe de contrôle, l'accueil à temps partiel et des réflexions ont débuté pour toute la partie conseil aux familles.

Madame Anne Hiltbold, Conseillère d'État en charge du Département de l'instruction publique, après une allocution, a partagé un moment d'échange apprécié avec les membres présents.



Le procès-verbal de cette assemblée générale se trouve sur notre site internet [www.insieme-ge.ch/a-propos-2/assemblee-generale/](http://www.insieme-ge.ch/a-propos-2/assemblee-generale/)

## Des nouvelles du secrétariat



Un petit changement a lieu concernant les séjours de vacances. Nora Nuber, coordinatrice des séjours, est absente pour plusieurs mois. Céline Jollivet va la remplacer jusqu'à mi-janvier 2025.

Céline connaît bien notre association ayant été monitrice et responsable de séjours durant plus de 10 ans. Elle sera donc, pour vous, participant-es, familles, référents et équipes d'accompagnement durant les séjours, une interlocutrice privilégiée avec Catherine Oberson.

## Challenge caritatif

Le 5 mai dernier, le Crossfit GVA a, une nouvelle fois, relevé ce défi sportif au profit d'insieme-Genève. Pendant une heure intense, les participants ont puisé dans leurs réserves, faisant preuve d'une détermination sans faille et d'un bel esprit d'équipe.

Toutes nos félicitations aux 10 équipes de participant-es, témoins de générosité et d'engagement, qui ont transcendé leurs limites physiques et mentales pour cette cause. Un immense merci à toute l'équipe du Crossfit GVA pour avoir orchestré avec brio cet événement caritatif ! La somme collectée s'est élevée à CHF 1'285.-, un geste qui témoigne d'une grande solidarité.



## Bilan de la prestation d'aide aux impôts

Durant les permanences dédiées à la prestation d'aide aux impôts, notre bénévole, Nathalie Devorsine a fourni un soutien précieux à 29 personnes pour la réalisation de leur déclaration fiscale. En tout, Mme Devorsine a consacré plus d'une trentaine d'heures de bénévolat à cette mission, démontrant un engagement exceptionnel et une volonté d'accompagner chaque membre avec la plus grande attention. Cette prestation a permis aux inscrit-es de bénéficier d'une expertise gratuite et personnalisée, facilitant ainsi leurs démarches administratives et leur permettant de remplir leurs obligations fiscales en toute sérénité.

Nous vous rappelons que cette prestation est destinée aux familles qui partagent leur logement avec leur fils ou fille et aux personnes en situation de handicap qui résident en institution et font une déclaration simplifiée. Notre bénévole n'entre pas en matière pour les situations fiscales complexes.

## Appel à bénévole

**Vous avez un peu de temps à donner pour renforcer nos actions et soutenir nos prestations ?**



Nous vous proposons de vous investir pour une cause qui a du sens. Nous vous invitons à venir partager un peu de vos compétences et apporter votre soutien aux personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles.

Actuellement, nous définissons nos besoins et nous vous informerons rapidement. Si vous désirez unir vos forces aux nôtres, suivez les différentes annonces qui seront postées dans notre prochaine feuille d'infos et sur les réseaux sociaux.

D'ores et déjà, nous pouvons vous parler de nos besoins pour lesquels votre savoir-faire et votre engagement nous seraient précieux. Que ce soit pour la coordination de nos bénévoles, l'organisation et la participation à des événements genevois, la vente de cœurs en chocolat, ou encore pour des lectures, des traductions et des mises sous pli.

## Service de relève

Ce service genevois créé en 2008 par trois associations (cerebral, insieme et pro-infirmis) a été rattaché à pro-infirmis et continue à apporter son soutien aux proches qui s'occupent à domicile d'enfants ou d'adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou une paralysie cérébrale.

Pour répondre aux demandes grandissantes, le service recherche toujours des intervenant-es pouvant faire cet accompagnement à domicile. Si vous connaissez des personnes ou étudiant-es dans le domaine de l'accompagnement ou des soins intéressé-es, vous pouvez leur transmettre les coordonnées du service.



**Service de relève Genève**, c/o pro-infirmis,

Route du Grand-Lancy 6,  
1227 Les Acacias.

Tél : 022 827 85 44 - e-mail : [ge.releve@pro-infirmis.ch](mailto:ge.releve@pro-infirmis.ch)

En savoir plus : <https://www.proinfirmis.ch/fr/prestations/geneve/service-de-releve.html>

## Politique et handicap

### Politique fédérale

Il y a de nombreuses actions en cours tant au niveau du conseil national que du conseil fédéral en lien avec le handicap. Ces nouvelles sont encourageantes et montrent que des changements et des ajustements législatifs sont nécessaires pour que la CDPH – convention des droits des personnes handicapées de l'ONU soit respectée. Nous reprenons ci-après quelques sujets, mais vous pouvez trouver des informations complètes sur les sites d'insieme Suisse et d'inclusion Handicap.

En savoir plus : <https://insieme.ch/fr/actualites/>  
<https://www.inclusion-handicap.ch/fr/actualite-12.html>

### Les bases juridiques suisses doivent être mieux harmonisées avec la CDPH de l'ONU

Lors de la session de printemps en cours, le Conseil national a accepté un postulat de Gabriela Suter (PS/AG) visant à améliorer la compatibilité des bases juridiques suisses avec le droit de l'égalité des personnes en situation de handicap. Le postulat charge le Conseil fédéral d'analyser et de documenter les contradictions entre les bases juridiques en vigueur et le droit suisse de l'égalité des personnes handicapées. Le postulat demande en outre la présentation des adaptations nécessaires ainsi que le développement d'une procédure de contrôle permettant de garantir en permanence la compatibilité de nos bases juridiques avec le droit de l'égalité des personnes handicapées. Dans ses recommandations à la Suisse, le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU s'est inquiété en 2022 du manque d'harmonisation des bases juridiques suisses avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Cette étape est essentielle pour renforcer l'ensemble des droits des personnes en situation de handicap en Suisse.

En savoir plus : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20223815>



Si vous n'avez pas reçu la feuille d'infos en version papier et que vous souhaitez la recevoir dans ce format, merci de nous contacter par téléphone au **022 343 17 20** ou par e-mail à [info@insieme-ge.ch](mailto:info@insieme-ge.ch).

Il faudrait nous mentionner quelles publications vous souhaitez recevoir en version papier.

## Motion de commission concernant la révision de la LIPPI-Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides.

A sa création, la LIPPI devait assurer un nombre suffisant de places d'accueil en institution. Elle devait également veiller à ce qu'un séjour en institution ne mène pas, par la suite, la personne, à dépendre de l'aide sociale. Dans la pratique, la loi rend difficile, voire impossible, le déménagement dans une institution d'un canton différent. Les offres d'accompagnement permettant aux personnes de vivre de façon autonome dans leur propre logement font également défaut. Une motion ayant pour but de réviser la LIPPI entend corriger le tir. Elle va donner davantage de possibilités de choix exigés en matière de logement pour les personnes concernées. Choisir librement son lieu et mode de résidence – ce qui va de soi pour la plupart des personnes – demeure souvent, encore aujourd'hui, un rêve inaccompli pour les personnes en situation de handicap. Le 7 mars 2024, cette motion a été acceptée par le Conseil national à une large majorité (128 voix pour et 52 contre). Elle doit désormais être débattue au Conseil des Etats. insieme espère que le Conseil fédéral acceptera aussi la motion.

En savoir plus : <https://www.inclusion-handicap.ch/fr/medias/communiques-de-presse/2024/motion-de-commission-concernant-la-revision-de-la-lippi-781.html>

## Initiative pour l'inclusion

Cette initiative offre une chance unique de concrétiser la vision d'une suisse égalitaire et inclusive. Plus que 15'000 signatures!

Dernière ligne droite ! **Si vous n'avez pas encore signé, faites-le maintenant !**

En savoir plus : <https://www.initiative-inclusion.ch/signer>



## Prochaines visites des institutions

Ces visites sont précieuses pour les familles et permettent de visualiser les différents lieux d'accueil du canton pour mieux les connaître, essayer de faire des choix correspondant aux attentes et aux besoins, et échanger. A partir de cet automne elles reprendront. Les informations détaillées suivront.

## Sur les chemins de l'inclusion



En partenariat avec le service des archives de la RTS et des associations qui militent pour la défense des droits des personnes vivant avec des handicaps, le programme de médiation scientifique *Sur les chemins de l'inclusion...* invite chacun et chacune :

- à se plonger dans les films d'archives qui parlent du handicap
- à entendre les paroles de personnes concernées qui participent au programme
- à réagir à son tour en dialogue avec l'équipe de médiation scientifique qui réalise ce programme (directement sur la messagerie du site ou en participant à une séance d'atelier de médiation).

Sur la plateforme <https://cheminsinclusion.ch> on peut y trouver les archives de la RTS, les vidéos des réactions lors des ateliers participatifs, des informations sur le projet et le film "INEXCLUSIO: une histoire, des images, des visages"



Le film "INEXCLUSIO. Une histoire, des images, des visages" (75 minutes, 2023) - Réalisation: Anne Marcellini – Montage: David Huwiler est actuellement proposé à des festivals de films documentaires.

Dès la fin de l'année 2024, il sera en accès libre sur le site: <https://site.cheminsinclusion.ch/lefilm>

Le film a été présenté au Grand Conseil vaudois, dans le contexte des "Journées d'action nationales, marquant les 10 ans de la Convention européenne des droits des personnes en situation de handicap".

### Impressum

Feuille d'infos insiême-Genève n°74  
Tirage: 600 exemplaires  
Exemplaire gratuit sur demande

Editeur: insiême-Genève  
Rue de la Gabelle 7  
1227 Carouge  
Tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28  
[www.insieme-ge.ch](http://www.insieme-ge.ch)

Rédaction et conception: Marina Serra Jordana  
Avec la collaboration de l'équipe du secrétariat.  
Impression: Imprimerie Prestige Graphique

Prochaine parution: septembre 2024  
Cotisation annuelle  
Membre parent et ami: CHF 100.-  
Membre soutien: CHF 50.-  
CCP: 12-12895-9



## À lire

### Les vacances

Auteur : La Comtesse de Ségu  
Traduit par : Maëlle Coudert  
Illustré par : Lenna Winterton  
Collection : Jeunesse



Sophie, Camille, Madeleine et Marguerite sont devenues quatre petites filles modèles. Cet été, les cousins de Camille et Madeleine viennent passer les vacances au château de Fleurville. Les enfants vivent plein d'aventures ensemble : balades en forêt, pêche, construction de cabanes ! Mais tout change quand des personnes disparues reviennent au château de Fleurville...

Après "Les malheurs de Sophie" et "Les petites filles modèles", découvrez "Les Vacances", suite et fin de la trilogie de la Comtesse de Ségu !

**Les livres présentés dans la Feuille d'infos sont disponibles en prêt à l'association. N'hésitez pas à les réserver !**

*Toute l'équipe d'insiême-Genève vous souhaite un très bel été !*

## AGENDA

**Canopée : Activités sportives, ludothèque, stand-up et cours de danse**

Du 7 juin au 8 septembre

En savoir plus : <https://www.geneve.ch/canopee>

**Mémoire chocolatée : visite découverte enfants**

Le 7 juillet, le 4 août et le 1er septembre

De 10h15 à 11h et de 11h15 à 12h

Une expérience inédite qui vous emmène suivre le chemin du chocolat de la cabosse à la plaque.

En savoir plus : <https://www.meg.ch/fr/programme-dactivite>